



PRÉFET DE LA LOIRE

Saint -Etienne, le 22 février 2021

ALERTE POLLUTION ATMOSPHERIQUE NIVEAU INFORMATION ET RECOMMANDATION

Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire communique :

Un épisode de pollution de type particules fines PM10 actuellement sur les deux bassins du département :

- Bassin Stéphanois
- Contreforts du Massif Central.

Une masse d'air chaud en provenance du sud chargée de particules d'origine désertique atteint la région ce matin. Dans ces conditions, on constate une forte augmentation des concentrations de particules présentes dans l'air et le seuil d'information et recommandations pourrait être atteint ce lundi 22 février. Une vigilance jaune est donc activée sur le bassin Stéphanois et les contreforts du Massif Central.

Le niveau d'alerte information et recommandation est activé à compter de 13h aujourd'hui, 22 février 2021, à l'ensemble des communes du bassin d'air stéphanois.

L'arrêté préfectoral 19-2019 stipulant les mesures à mettre en œuvre pour chacun des domaines concernés est applicable dès à présent. Cet arrêté est consultable en ligne sur le site internet de la préfecture de la Loire.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr

